



COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE

SCRUTIN DU 18 MARS 2008

Qu'est-ce que le CTP ?

Comité consultatif regroupant TOUS les personnels, y siègent à parité l'administration et les organisations syndicales.

Consulté sur tous les problèmes généraux de politique de l'Université ayant un impact sur les personnels.

La nouveauté est que les enseignants-chercheurs sont maintenant concernés par le Comité Technique Paritaire. Très ancienne revendication du **Sgen**, le CTP joue un rôle important partout où il existe déjà.

Pourquoi voter **Sgen-CFDT** ?

La LRU est une loi dangereuse qui ne répond pas à tous les maux dont souffre l'Université. L'autonomie de l'université, c'est surtout l'autonomie et le pouvoir du Président et de son Conseil d'Administration.

L'université française souffre d'un pilotage national erratique et d'un manque chronique de financement. Quelle que soit sa méfiance concernant la LRU, le **Sgen** refuse de se situer dans une opposition stérile, et revendique une **présence syndicale forte et constructive au CTP**, pour un véritable dialogue social et pour une défense collective de l'ensemble des personnels, quels que soient leur statut et leur fonction.

Voter **Sgen-CFDT** pour le CTP, c'est permettre à vos représentants :

- ❖ D'exercer une défense vigilante de l'emploi : tout emploi permanent doit être occupé par un titulaire.
- ❖ Le **Sgen** continuera à défendre le recrutement sur concours.
- ❖ Nos élus favoriseront les promotions internes des BIATOS sans qu'ils soient obligés de s'exiler après la réussite à un concours.
- ❖ Les personnels de **l'UVHC** payés sur budget universitaire ont droit à une stabilisation.
- ❖ D'élaborer des propositions et soutenir les actions raisonnables et équitables sur le service, la carrière et la promotion des personnels.
- ❖ Promotion des Enseignants-Chercheurs : prise en compte maintenue des tâches collectives et de l'investissement pédagogique.
- ❖ Modulation des services : il faut attendre ce qui sera décidé par le ministère ; nous serons vigilants pour que la mise en œuvre locale soit une avancée et pas un recul.
- ❖ Prise en charge officielle de toutes les tâches dans le service, étudier la faisabilité du TD=TP appliqué dans d'autres universités.
- ❖ De travailler à la mise en place de critères justes, transparents et clairs pour toutes les décisions locales impactant le revenu ou la carrière lorsqu'il y a situation de concurrence. Notamment pour les :
 - ❖ répartitions des primes (y compris les PEDR relevant de la compétence locale depuis la LRU) de tous les personnels de **l'UVHC**.
 - ❖ demandes de détachements, congés pour recherche ou conversion thématique (CRCT).

Voter **Sgen-CFDT** pour le CTP, c'est aussi permettre à vos représentants :

- ❖ De promouvoir la formation professionnelle tout au long de la vie :
 - ❖ acquisition des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de sa fonction,
 - ❖ acquisition de nouvelles qualifications,
 - ❖ validation des acquis de l'expérience pour obtenir un diplôme.
 - ❖ Dans ce domaine des progrès ont été accomplis, mais cela reste un chantier ouvert.
- ❖ De solliciter les moyens permettant à tous les personnels d'assurer l'ensemble de leurs missions dans de meilleures conditions.

Ce scrutin est une consultation générale de tous les personnels en poste à l'**UVHC**, titulaires et non-titulaires pour désigner vos représentants syndicaux au CTP.

Chacun désigne le syndicat de son choix, non pas une ou des personnes.

Le Sgen-CFDT, syndicat général, rassemble tous les personnels, quel que soit leur statut. Dans chaque établissement, université, IUFM, unité de recherche... la section syndicale regroupe tous les adhérents du service public d'Education et de Recherche.

Le Sgen-CFDT permet d'être présent et actif sur tous les grands dossiers de la Fonction publique et particulièrement ceux de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Pour le **Sgen-CFDT** il est important que la désignation de nos représentants respecte la parité femmes-hommes dans les collèges BIATOSS et enseignants, qu'elle représente à la fois enseignants-chercheurs et enseignants sur poste second degré, et enfin comporte une part significative de jeunes.

Le Sgen-CFDT et les problèmes frontaux de l'enseignement supérieur

Le **Sgen-CFDT** réclame notamment un budget fixé après une large concertation avec la communauté universitaire et ses organisations syndicales ;

une création d'emplois prioritaire, avec une réduction du temps de travail et la suppression des heures complémentaires

une définition des statuts et des carrières des personnels enseignants chercheurs et BIATOSS traduisant la diversité des responsabilités qui leur sont confiées : modulation des services, reconnaissance de toutes les tâches ;

une démocratisation des agences d'attribution des crédits et des agences d'évaluation.

Nos représentants bâtiront des garde-fous et feront du **CTP un lieu de proposition et de contre-pouvoir. Nous veillerons à la transparence et à la concertation nécessaires** au bon fonctionnement du service public.

Au CTP, les élus **Sgen** seront vigilants pour que la mise en œuvre à l'**UVHC** de la LRU ne dynamite ni les emplois, ni les statuts.

Choisir le **Sgen-CFDT**

C'est le choix du collectif contre le corporatisme catégoriel.

C'est le choix de la solidarité contre " le chacun pour soi ".

C'est lutter pour des carrières plus ouvertes et plus équitables.

L'équipe **Sgen-CFDT** à l'**UVHC** : F. Goichot, V. Poirriez... et tous ceux qui voudront les rejoindre sur ces idées

Pour retrouver ces idées détaillées : un site web est en cours de création

<http://sgen.uvhc.free.fr>